

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 5 JUIN 2018

- Début de séance : 19h15
- Secrétaire : B. FAVARO
- Présents : B. ADAM, F. BON, Ch. BULAT, Ch. DORLODOT, Cl. DUPONT, D. DUQUENNE, B. FAVARO, S. MARELLE
- Représentés : D. DOUYLLIEZ a donné procuration à B. ADAM
- Excusés : S. BLAREAU, Ph. LOISEAU

### **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2018**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du 10 avril 2018.

### **Approbation de l'ordre du jour**

L'assemblée délibérante approuve l'ordre du jour.

### **Coulées de boues à Audignies**

Notre commune a récemment subi de nombreux orages. Le parc naturel de l'Avesnois assure depuis peu à l'échelle de l'arrondissement une mission d'animation afin de lutter contre les phénomènes de ruissellement, d'érosion et de coulées de boues avec le soutien financier de l'agence de l'eau Artois-Picardie.

Cette animation vise à proposer aux collectivités qui le souhaitent des solutions concrètes ainsi qu'un accompagnement personnalisé afin de mettre en place des solutions efficaces pour lutter contre les inondations par ruissellement et les coulées de boues. Notre commune transmettra ces conclusions à la CCPM. Nous ferons une demande de catastrophe naturelle auprès de la sous-préfecture.

### **Carrefour des quatre-chemins**

Suite à plusieurs accidents, la commune ne souhaite pas changer la signalisation routière actuelle.

### **Document « bien vivre ensemble »**

**(Tontes et utilisation d'engins à moteur, trottoirs et bas-côtés devant les maisons et espaces publics)**

B. ADAM a rédigé un document sur le bien vivre ensemble. A savoir l'utilisation d'engins à moteurs (tronçonneuse, tondeuse, taille-haie, etc.), le dépôt constant sur la voie publique et

le brûlage des déchets verts. Elle souhaiterait que l'on prenne un arrêté pour encadrer ces activités.

Le conseil municipal, par 4 voix contre, 4 voix pour et 1 abstention, ne retient pas cette suggestion, estimant que la préfecture du Nord a déjà publié les modalités de mesure de bruits de voisinage (arrêté du 10/05/1995) et pour les déchets (ministère de l'environnement).

Nous appliquerons donc ces décisions. Tous contrevenants récidivistes subiront les sanctions prévues dans ces arrêtés.

### **Réaménagement du terrain jouxtant la mairie**

F. BON se propose pour réaménager le terrain jouxtant la mairie.

### **Agent d'entretien pour la mairie**

Pat 7 voix pour et 2 abstentions, il a été décidé de recruter un agent de service pour l'entretien de la mairie à raison de 4h par mois.

### **Inauguration de la mairie**

Le 30 juin à 11h, la mairie réhabilitée sera inaugurée.

### **Redevance GRDF (RODP, RODPP)**

- Montant de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public des réseaux de distribution de gaz : 0.035/m de canalisation de distribution (RODP)
- Redevance d'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux réalisés sur les ouvrages de distribution du gaz en 2017 : 0.35/m (RODPP).

Le conseil municipal vote à l'unanimité ces délibérations.

### **Aide au FRAM**

Au prochain conseil municipal, FRAM (Familles Rurales d'Avesnois Mormal) viendront présenter leurs projets.

### **Questions diverses**

- Un courrier a été adressé à la sous-préfecture pour une visite de conformité de la salle communale. Cette dernière continuera à être louée. Le conseil municipal approuve cette décision
- Prochaines réunions du PLUi pour finalisation : 18/06/2018 et 26/06/2018 à 19h. C. DUPONT, F. BON, C. BULAT, B. ADAM et D. DUQUENNE sont conviés.
- Implantation de la fibre en mai 2019 avec une partie de la rue du château en mai 2020.
- Le 23 juin 2018, deux chorales se produiront au château, suivi du verre de l'amitié.
- Création d'une page Facebook sur laquelle il ne faut pas mettre de commentaires.

**Fin de séance : 21h30**